

Fiche d'inscription auditeurs - Cours d'été

à retourner à l'adresse suivante :

Cours d'été

École du Louvre, Palais du Louvre, Porte Jaujard, 75038 Paris cedex 01

S'agit-il une inscription en formation continue?

oui

non

Avez-vous déjà suivi un cours à l'École du Louvre ?

oui

non

Le cas échéant, indiquez votre n° d'auditeur :

AUD

REMPLEUR LISIBLEMENT EN MAJUSCULES

Mme M.

Nom

Prénom

Courriel

Attention : ce courriel ne pourra pas être utilisé pour l'inscription d'un autre auditeur

Né(e) le / / Nationalité

Adresse

Code postal

Ville

Pays

Tél fixe

Tél mobile

Adresse (temporaire) à Paris

Code postal

Ville

En cochant la présente case, vous acceptez sans réserve les conditions générales d'inscription (obligatoire)

Date / / Signature obligatoire

Les informations fournies sur ce formulaire et notamment vos coordonnées sont nécessaires à l'École du Louvre pour assurer votre inscription, pour vous communiquer par courriel vos accès à l'Espace et vous contacter dans le cadre des enseignements dispensés et des actualités pédagogiques. En application de la loi n° 78-17 dite "Informatique et Libertés" modifiée et du Règlement général sur la protection des données (RGPD) vous bénéficiez d'un droit d'accès, de opposition, de rectification, de modification, de limitation de portabilité et de suppression des données collectées par l'École du Louvre et/ou vous concernant. Il peut être exercé en adressant un courrier à l'attention du Secrétaire général de l'École du Louvre, Délégé à la protection des données, Palais du Louvre, Porte Jaujard, Place du Carrousel, 75038 Paris cedex 01 ou par courriel à l'adresse dpd@ecoledulouvre.fr. Vous êtes également en droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Inscription

Droits d'inscription

En vous inscrivant à plusieurs séries de cours, un tarif dégressif s'applique systématiquement dès la deuxième série. Ces tarifs particuliers ne s'appliquent pas aux inscriptions en formation continue.

■ **Plein tarif** : 105 € la série de cours.

■ **Plein tarif dégressif** : 75 € la (les) série(s) de cours supplémentaire(s).

■ **Tarif réduit⁽¹⁾** : 63 € la série de cours.

■ **Tarif réduit dégressif⁽¹⁾** : 45 € la (les) série(s) de cours supplémentaire(s).

Inscription	Plein tarif	Tarif réduit ⁽¹⁾
à une série de cours	105 €	63 €
à deux séries de cours	105 + 75 €	63 + 45 €
à trois séries de cours	105 + 75 + 75 €	63 + 45 + 45 €

■ **Formation continue⁽²⁾** : 130 € la série de cours.

⁽¹⁾ **Tarifs réduits applicables sur justificatifs aux :**

■ Jeunes (de moins de 26 ans au 31.12.2021)

■ Demandeurs d'emploi

■ Bénéficiaires du RSA

■ Bénéficiaires de l'AAH

Justificatifs requis :

■ **Tarif jeune**

joindre obligatoirement une photocopie de la pièce d'identité, à laquelle sera adjointe, pour les mineurs, une autorisation parentale signée par un représentant légal.

■ **Tarif demandeur d'emploi**

joindre obligatoirement une photocopie de l'attestation nominative de demandeur d'emploi datant de moins de six mois.

■ **Tarif bénéficiaire du RSA**

joindre obligatoirement une photocopie de l'attestation nominative de bénéficiaire du RSA, datant de moins de six mois.

■ **Tarif bénéficiaire de l'AAH**

joindre obligatoirement une photocopie de l'attestation nominative de bénéficiaire de l'AAH datant de moins six mois.

⁽²⁾ **Pour une inscription en formation continue**

Veillez joindre à la fiche d'inscription une lettre de prise en charge des droits d'inscription par votre employeur.

Ne pas joindre de règlement.

Conformément aux conditions générales de vente (article 6), toute inscription vaut réservation de place. Toute inscription est définitive et ne peut donner lieu à aucun remboursement ou report. Toute inscription est nominative et ne peut être cédée à un tiers.

Modalités d'inscription et de paiement

Deux différents modes d'inscription vous sont proposés :

■ Inscription et confirmation immédiate en ligne, muni d'une carte bancaire : auditeurs.ecoledulouvre.fr

■ Inscription par correspondance (délais de traitement d'environ 15 jours)

Joindre à la fiche d'inscription :

■ un chèque * par série(s) de cours retenue(s) à l'ordre de la : Régie de l'École du Louvre ;

■ une photographie d'identité récente ;

■ une enveloppe timbrée (au tarif en vigueur) à vos nom et adresse pour l'envoi de votre carte.

Joindre les justificatifs nécessaires, si vous êtes :

■ jeune (moins de 26 ans au 31 décembre 2021) :

joindre obligatoirement une photocopie de la pièce d'identité, à laquelle sera adjointe, pour les mineurs**,

une autorisation parentale signée par un représentant légal ;

■ demandeur d'emploi :

joindre obligatoirement une photocopie

de l'attestation nominative de demandeur d'emploi datant de moins de six mois ;

■ bénéficiaire du RSA :

joindre obligatoirement une photocopie de l'attestation nominative de bénéficiaire du RSA datant de moins de six mois ;

■ bénéficiaire de l'AAH :

joindre obligatoirement une photocopie

de l'attestation nominative de bénéficiaire de l'AAH datant de moins de six mois.

** chèque compensable dans une banque française

* les auditeurs doivent obligatoirement être âgés de 15 ans minimum au 15 juin 2021

Tout dossier incomplet sera renvoyé, sans pré-inscription possible.

Chaque inscription aux séries de cours est définitive et ne peut donner lieu à aucun report ni aucun remboursement.

Les inscriptions se feront dans la limite des places disponibles.

L'École du Louvre ne délivre aucune attestation.

■ **Inscription en formation continue**

Joindre à la fiche d'inscription :

■ une photographie d'identité récente ;

■ une lettre de prise en charge des droits d'inscription par votre employeur ;

■ Ne pas joindre de règlement.

Courriel : formation.continue@ecoledulouvre.fr

Informations

École du Louvre, Palais du Louvre,

Porte Jaujard, Place du Carrousel, 75001 Paris.

Entrée sur le jardin du Carrousel (Allée de Flore)

Tél. : 01 55 35 19 23 / 01 55 35 18 00

Courriel : cours.ete@ecoledulouvre.fr

Cours d'été - intitulé des séries

série 1 : du 21 juin au 25 juin

Histoire de musées

- Le Bode-Museum de Berlin : fragments d'histoires

série 2 : du 21 juin au 25 juin

Actualités des musées

- Tables du pouvoir

série 3 : du 21 juin au 25 juin

Cours thématique

- Irresistible Matisse

série 4 : du 28 juin au 2 juillet

Cours thématique

- Giotto : l'invention d'un nouveau langage artistique

série 5 : du 28 juin au 2 juillet

Histoire de musées

- A la découverte du Louvre Abu Dhabi

série 6 : du 28 juin au 2 juillet

Actualités des musées

- Artistes et folkloristes, une histoire croisée

série 7 : du 5 juillet au 9 juillet

Cours thématique

- Dans l'atelier d'Auguste Rodin : la fabrique du marbre

série 8 : du 5 juillet au 9 juillet

Histoire de musées

- Versailles: palace of marbles (*in english*)

série 9 : du 5 juillet au 9 juillet

Cours thématique

- La Fabrique de l'Afrique

série 10 : du 5 juillet au 9 juillet

Actualités des musées

- Luxes

série 11 : du 12 juillet au 16 juillet

Cours thématique

- Costumes à la ville comme à la scène, de la Renaissance aux Lumières

série 12 : du 12 juillet au 16 juillet

Cours thématique

- De la parure de Cour à la Joaillerie parisienne : une histoire du bijou de la Renaissance au XIX^e siècle

série 13 : du 12 juillet au 16 juillet

Actualités des musées

- Picasso, baigneurs et baigneuses

série 14 : du 19 juillet au 23 juillet

Histoire de musées

- La Frick Collection à New York : histoire d'un collectionneur, d'une demeure et d'une collection

série 15 : du 19 juillet au 23 juillet

Cours thématique

- L'amour et son imagerie au XVIII^e siècle

série 16 : du 19 juillet au 23 juillet

Actualités des musées

- Les Olmèques et les cultures du Golfe du Mexique

série 17 : du 26 juillet au 30 juillet

Cours thématique

- L'attrape-rêves : une histoire du pictorialisme

série 18 : du 26 juillet au 30 juillet

Cours thématique

- Artistes, commanditaires, marché. Créer au Moyen Âge, une histoire collective

série 19 : du 26 juillet au 30 juillet

Cours thématique

- « Le Grand atelier d'Italie ». L'art à Florence au XV^e et XVI^e siècle

Les cours sont disponibles en vidéo pendant 24h, chaque jour à partir de 8h00 (heure de Paris).

Fiche d'inscription auditeurs - Cours d'été

En vous référant au programme ci-contre, indiquez dans le tableau ci-dessous le numéro de la série et l'intitulé du (des) cours au(x)quel(s) vous souhaitez vous inscrire.

n° de la série		Intitulé du cours	
Première inscription souhaitée (plein tarif ou tarif réduit)			
n°			
Inscription(s) suivante(s) souhaitée(s) (plein tarif dégressif ou tarif réduit dégressif)			
n°			
n°			
n°			
n°			
n°			
n°			
n°			

Joignez un chèque compensable dans une banque française par séries) de cours souhaités) à l'ordre de la : Régie de l'École du Louvre.

Conditions générales d'inscription 2020.2021 Cours d'été

Le présent document est destiné à présenter les modalités d'inscriptions, de paiement et de suivi des cours d'été dispensés par l'École du Louvre.

Article 1 : Inscriptions et paiements en ligne

Les inscriptions et les paiements en ligne s'effectuent uniquement à l'adresse suivante : auditeurs.ecoledulouvre.fr

Article 2 : Inscriptions et paiements par correspondance

Le dossier d'inscription par correspondance est à retourner ou à déposer à l'adresse suivante :

École du Louvre
Inscriptions auditeurs (Cours d'été)
Palais du Louvre, Porte Jaujard, Place du Carrousel
75038 Paris cedex 01.

Éléments nécessaires

- la fiche d'inscription dûment remplie ;
- une photographie d'identité récente avec nom et prénom(s) inscrits au revers ;
- la justification du tarif réduit, le cas échéant (voir article 5) ;
- le règlement correspondant (voir article 6).

Tout dossier incomplet sera retourné à l'expéditeur, sans qu'une pré-inscription soit possible.

Si, après avoir posté ou déposé son dossier, un auditeur s'aperçoit qu'il l'a transmis incomplet, il est invité à attendre que son dossier lui soit retourné pour le compléter.

Les dossiers d'inscription par correspondance sont traités par ordre d'arrivée. Les demandes d'inscriptions ne peuvent être prises en compte qu'en fonction des places disponibles.

Toute inscription vaut réservation de place.

Toute inscription est définitive et ne peut donner lieu à aucun remboursement ou report.

Toute inscription est nominative et ne peut être cédée à un tiers.

Article 3 : Programmation des cours

L'École du Louvre propose une programmation de cours dénommés « cours d'été » à destination d'auditeurs.

Par « cours », on entend un enseignement dispensé pendant plusieurs séances.

Organisés de juin à juillet, les cours d'été proposent des séries de cours thématiques hebdomadaires d'archéologie, d'histoire de l'art et d'histoire des civilisations en rapport avec l'actualité des musées et de la recherche. Chaque série (du lundi au vendredi) comprend des cours magistraux d'1h30, dispensés par des professionnels du patrimoine, conservateurs, universitaires et chercheurs, et pour certaines des visites d'application dans des musées et des monuments de Paris et d'Île-de-France.

La programmation des cours d'été peut être proposée sur site (présentiel) ou en ligne via le campus numérique (distanciel) à la discrétion de l'École du Louvre.

Article 4 : Report ou annulation

En cas de report d'une ou plusieurs séances d'un cours, les auditeurs inscrits ne pourront prétendre à aucun dédommagement ni remboursement (total ou au prorata des séances) de la part de l'École du Louvre.

Toutefois, en cas d'annulation ou de suppression de l'intégralité des séances d'un cours du fait de l'École du Louvre et si le paiement est déjà intervenu, l'École du Louvre s'engage à rembourser les auditeurs concernés par virement bancaire dans les meilleurs délais, sous réserve qu'ils aient fourni un RIB présentant IBAN et BIC. Par « cours », on entend un enseignement dispensé pendant plusieurs séances.

Article 5 : Pré-requis techniques pour suivre les cours en ligne

Afin de suivre les cours en ligne dans de bonnes conditions, les auditeurs doivent s'assurer préalablement à toute inscription qu'ils disposent de l'équipement informatique nécessaire et qu'ils respectent l'ensemble des configurations requises (systèmes d'exploitation, navigateurs Internet, connexion Internet, caractéristiques techniques des ordinateurs) décrites en annexe des présentes, ainsi que dans la rubrique « Configurations requises » de l'Extranet de l'École du Louvre.

Aucune modification ou annulation de son inscription ne sera possible à ce titre, même si les auditeurs constatent a posteriori une impossibilité technique à suivre ces cours.

De plus, les auditeurs inscrits à un cours en ligne sont informés par les présentes que ce dispositif de diffusion nécessite obligatoirement l'utilisation de cookies.

Les cours étant diffusés en direct, il appartient à chaque auditeur inscrit à un cours en ligne de s'assurer que ses équipements informatiques sont en bon état de fonctionnement à l'heure annoncée du début du cours.

Article 6 : Tarifs d'inscription (hors formation continue)

Tous les tarifs applicables sont votés par le Conseil d'administration de l'École du Louvre. Ils sont exprimés en euros nets.

Tarifs unitaires 2020-2021	Plein tarif	Tarif dégressif Tout auditeur inscrit à un premier cours bénéficie d'un tarif dégressif pour les autres cours	Tarif réduit*	Tarif réduit dégressif* Tout auditeur inscrit à un premier cours bénéficie d'un tarif dégressif pour les autres cours
Cycle de cinq séances doubles (deux cours quotidiens successifs d'1h30)	215 €	180 €	129 €	108 €
Cinq séances simples (un cours quotidien d'1h30)	105 €	75 €	63 €	45 €

Le tarif réduit s'applique aux bénéficiaires pour une inscription à un cours sous réserve de la production d'un justificatif selon les modalités suivantes :

- jeune (moins de 26 ans au 31/12 de l'année de la première séance de chaque cours) : copie d'une pièce d'identité ;
- demandeur d'emploi : copie de l'attestation nominative de demandeur d'emploi datant de moins de six mois ;
- bénéficiaire du RSA : copie de l'attestation nominative du bénéficiaire du RSA datant de moins de six mois ;
- bénéficiaire de l'AAH : copie de l'attestation nominative du bénéficiaire de l'AAH datant de moins de six mois ;
- mineur(e) (moins de 18 ans au 31/12 de l'année de la première séance de chaque cours) : autorisation parentale signée.

Les auditeurs doivent obligatoirement être âgés de 15 ans minimum au 01/09 de l'année de la première séance de chaque cours.

Article 7 : Mode de règlement

Les inscriptions par correspondance se font uniquement par chèque bancaire être établi à l'ordre de « Régie École du Louvre » (uniquement chèques compensables en France).

Article 8 : Cartes d'auditeur

Chaque auditeur inscrit se voit attribuer une carte d'auditeur.

L'accès aux cours en amphithéâtre (pour chaque séance en présentiel) est conditionné à la présentation d'une carte d'auditeur par l'auditeur inscrit, carte personnelle, incessible et nominative délivrée par l'École du Louvre, en cours de validité. Cette carte est envoyée par courrier postal à chaque auditeur inscrit, après que son inscription et son paiement ont été vérifiés par les services de l'École du Louvre. Il est ensuite informé que le processus de vérification peut prendre plusieurs jours. L'attention des auditeurs est rappelée sur le fait que toute inscription à un cours en amphithéâtre ou salle de cours ne donne pas accès à un cours en ligne et inversement. Ces deux options d'enseignement et leur inscription à l'un ou à l'autre sont distincts.

La carte d'auditeur de l'École du Louvre permet de bénéficier d'un accès libre aux collections permanentes et aux expositions temporaires des musées du Louvre, Eugène-Delacroix, d'Orsay et de l'Orangerie (l'accès aux autres musées est soumis à un droit d'entrée) et d'un tarif réduit au musée des arts asiatiques Guimet, au musée Rodin et au musée national d'art moderne (Centre Georges Pompidou). L'École du Louvre ne peut toutefois pas être tenue pour responsable en cas de fermeture de ces établissements muséaux, qui ne permettrait pas aux auditeurs de bénéficier de cet accès libre ou de cette tarification réduite.

Toute perte ou vol de carte devra faire l'objet d'une déclaration sur l'honneur de perte ou de vol à l'École du Louvre dès sa survenance. Une nouvelle carte sera adressée à l'auditeur concerné en contrepartie du paiement par chèque bancaire établi à l'ordre de la Régie de l'École du Louvre de la somme de dix (10) euros, sauf en cas de production de la copie de la déclaration de vol auprès des services compétents.

Article 9 : Formation continue

Pour une inscription en formation continue, il convient de contacter le 01.55.35.18.06 ou d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : formation.continue@ecoledulouvre.fr.

Tous les cours sont accessibles aux stagiaires s'inscrivant au titre de la formation continue, dans le respect de la réglementation en vigueur. Le dossier d'inscription est à renvoyer au service des publics auditeurs et de la formation continue accompagné des pièces suivantes :

- la fiche d'inscription dûment remplie ;
- une photographie d'identité avec nom et prénom(s) inscrits au revers ;
- un courrier de prise en charge des frais de formation par l'employeur ou un courrier de prise en charge individuelle.

Ne pas joindre de règlement pour les inscriptions au titre de la formation continue.

Pour une formation prise en charge par l'employeur :

Un courrier de l'employeur s'engageant à prendre en charge les droits ou un bon de commande signé par un représentant de l'employeur ayant reçu mandat pour le faire sont obligatoirement à joindre.

Article 10 : Protection des données personnelles

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi n°78-17 modifiée dite « Informatique et Libertés » et de l'article 13 du règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016 (UE) 2016/679 dit RGPD, il convient de signaler que l'École du Louvre (Palais du Louvre, Porte Jaujard, Place du Carrousel, 75001 Paris) recueille et collecte des informations indispensables concernant chaque auditeur (nom, prénom(s), adresse postale, courriel, numéro d'auditeur). Par la transmission de ces informations, chaque auditeur qui s'inscrit accepte leur utilisation par l'École du Louvre pour assurer son inscription, pour lui communiquer par courriel ses accès à l'Extranet et pour le contacter dans le cadre des enseignements dispensés et des actualités pédagogiques.

Ces informations ne sont à aucun moment destinées à être vendues, commercialisées ou louées à des tiers. Toutefois, l'École du Louvre se réserve le droit de les transmettre à ses partenaires que sont l'Association de l'École du Louvre et le Fonds de dotation de l'École du Louvre.

Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD) précité et à la loi informatique et libertés précitée, chaque auditeur inscrit dispose d'un droit permanent d'accès, d'opposition, de rectification, de modification, de limitation, de portabilité et de suppression concernant les données qui le concernent. À tout moment et sur demande, il peut effectuer ces démarches en envoyant un courrier à la Secrétaire générale, Déléguée à la protection des données (DPO) de l'École du Louvre, accompagné d'une preuve d'identité, à l'un ou l'autre des adresses suivantes :

École du Louvre, Secrétariat général, DPO
Palais du Louvre,
Porte Jaujard, Place du Carrousel,
75038 Paris cedex 01
dpo@ecoledulouvre.fr

Chaque auditeur inscrit est en droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Article 11 : Extranet et autres informations

Un Extranet est proposé aux auditeurs inscrits. Des informations concernant les cours auxquels ils sont inscrits (annulations, reports, documentation pédagogique, informations diverses) sont disponibles en ligne sur ce réseau d'information privé.

Il est précisé que les enseignants, auteurs et responsables de leurs ressources pédagogiques (images, bibliographies, plans...), sont libres de leur diffusion. La mise en ligne de ces ressources sur l'Extranet de l'École du Louvre est donc à leur entière et exclusive discrétion.

Pour recevoir leur identifiant et leur mot de passe, les auditeurs doivent indiquer le plus lisiblement possible leur courriel sur la fiche d'inscription. Lors de leur première connexion (à réception du courriel les y invitant), ils doivent cocher « recevoir les actualités » pour recevoir par courriel les éventuelles modifications de planning de leurs cours.

Les auditeurs de l'École du Louvre sont tenus de respecter le règlement d'usage des locaux (consultable par affichage) et d'observer un certain nombre de principes pour le bon déroulement des cours, notamment de ne pas interrompre l'enseignant et de réserver les éventuelles questions pour la fin des cours.

Article 12 : Responsabilités

L'École du Louvre ne saurait être tenue pour responsable de l'inexécution totale ou partielle du contrat conclu en cas de force majeure, en cas de grève, en cas de pandémie, en cas de suppression d'une ou plusieurs séances ou en cas d'inexécution due à l'un de ses partenaires ou tout autre cas extérieur à la volonté de l'École du Louvre. Dans ce dernier cas, l'auditeur concerné est libre de rechercher la responsabilité du partenaire défaillant.

En outre, l'École du Louvre, en sa qualité d'établissement public, peut être tenue de se conformer à toute décision gouvernementale, décision du Ministre chargé de la culture ou toute autre décision administrative ou judiciaire rendant impossible l'organisation des cours.

En cas de suppression ou d'annulation d'un cours, aucun auditeur ne pourra prétendre au remboursement de ceux-ci excepté dans les conditions définies à l'article 4 des présentes.

Les photographies et les textes reproduits sur le portail en ligne de l'École du Louvre et illustrant l'offre de cours n'entrent pas dans le champ contractuel. Par conséquent, la responsabilité de l'École du Louvre ne saurait être engagée en cas d'erreur dans l'une de ces photographies ou l'un de ces textes.

Article 13 : Litiges

L'École du Louvre se réserve le droit d'annuler toute demande d'inscription d'un auditeur avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une inscription antérieure.

Les inscriptions réalisées par correspondance sont régies exclusivement par le droit français.

Les présentes conditions générales d'inscription sont soumises en toutes ses dispositions à la loi française et tous les différends relatifs à son interprétation ou à son exécution relèveraient du tribunal français compétent, après épuisement des voies de recours amiable. La langue applicable est la langue française.

Il est rappelé qu'aucun remboursement ni report n'est possible et ne sera effectué, sauf en cas d'annulation ou de suppression d'un cours du fait de l'École du Louvre.

Article 14 : Contact et informations pratiques

Accueil et informations

Banque d'accueil : École du Louvre. Aile de Flore. Porte Jaujard. Ouverte de 9h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h00.
Téléphone : 01 55 35 18 00. Site Internet : www.ecoledulouvre.fr

Pôle des inscriptions auditeurs

Courriel : cours.ete@ecoledulouvre.fr
Téléphone : 01 55 35 19 23

Adresses des lieux d'enseignement

- Amphithéâtre Michel-Ange
Palais du Louvre. Porte Jaujard. 75001 Paris - Entrée sur le Jardin du Carrousel, aile de Flore
Métro : Tuileries, Palais Royal/Musée du Louvre, Pyramides
- Amphithéâtre Rohan
99 rue de Rivoli. 75001 Paris. Entrée Carrousel du Louvre
Métro : Palais-Royal/Musée du Louvre

Accessibilité

Tous les amphithéâtres de l'École du Louvre sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
Les amphithéâtres Rohan et Michel-Ange sont équipés de boucles magnétiques qui permettent au public malentendant, porteur d'un appareil auditif, de bénéficier d'une aide à l'écoute.

Annexe : Configurations requises pour suivre les cours en ligne

Équipements recommandés : ordinateurs (unité centrale ou portable) ;

Systèmes d'exploitation : Mac OS X, Windows et Linux, recommandés dans leur dernière version ;

Navigateurs Internet : Mozilla Firefox, Google Chrome ou Microsoft Edge Chromium, recommandés dans leur dernière version ;

Connexion Internet : connexion haut débit recommandée (fibre optique ou câble), ou à défaut connexion ADSL avec minimum 4Mb/s de flux descendant permanent pour un seul ordinateur ;

Il est à noter que la consommation en bande passante Internet peut varier en fonction de l'utilisation simultanée plusieurs logiciels depuis un même ordinateur (service cloud de stockage de fichiers, navigation Internet, mise à jour logicielle...) qu'il faut alors mettre en pause ou arrêter en cas de dégradation de la qualité vidéo ou audio du cours diffusé en ligne. De même, l'utilisation simultanée d'une même connexion Internet par plusieurs autres ordinateurs peut avoir un impact sur la qualité de la connexion et donc de la retransmission de la séance du cours en ligne. Même si une connexion filaire est recommandée, l'utilisation du wifi est envisageable si la réception est bonne. Pour les connexions Internet mobiles (données cellulaires), il convient de privilégier *a minima* une connexion 3G+ avec une qualité de réception maximale. Le débit Internet n'est pas le seul paramètre pour garantir la qualité vidéo et audio, le temps de réponse (latence) de votre connexion Internet doit être faible.

Les performances d'une connexion Internet dépendent de l'opérateur et des technologies utilisées, sur lesquels l'École du Louvre n'a aucune action possible, il appartient donc aux auditeurs inscrits en ligne de réaliser des tests pour vous assurer de la capacité de leur connexion Internet à supporter de la diffusion vidéo en direct ;

Caractéristiques techniques des ordinateurs :

- Processeur : 2 GHz recommandé ou plus ;
- Mémoire : 4 Go RAM recommandé ou plus ;
- Carte vidéo : 1280x720 en 32 bits recommandé ou plus ;
- Carte son compatible recommandé ;
- Espace disque dur disponible : > 1Go ;
- Des hauts parleurs intégrés ou non à l'ordinateur.